

VERS L'ANALYSE MODERNE D'UN TEXTE CANADIEN
DU DIX-HUITIEME SIECLE

Peter Halford
Université de Windsor

RESUME

Le document 'Façons de parler proverbiales, triviales et figurées des Canadiens au XVIIIe siècle' du Père Pierre Philippe Potier s.j. est le premier et le seul lexique du français de la Nouvelle-France. Cet article présente les grandes lignes du contenu du manuscrit, examine les deux éditions partielles publiées et explique un moyen moderne de traiter un texte ancien. Tout en reconnaissant l'importance des ouvrages de référence traditionnels, on souligne l'apport précieux du micro-ordinateur à ce genre de recherches.

La région de Windsor (Ontario) a vu créer, au milieu du dix-huitième siècle, le premier manuscrit qui témoigne du français tel qu'il était parlé au Nouveau Monde, 'document capital pour l'histoire de la langue française d'Outre-Atlantique' (Juneau 1977). Il s'agit d'un cahier tenu par un missionnaire jésuite, le R. P. Pierre-Philippe Potier (1708-1781). Nous en faisons actuellement une édition diplomatique et une analyse assistée par ordinateur.¹

Son auteur, natif de Hainaut dans la Belgique moderne, se présente comme un homme dont la vie et les intérêts témoignent de l'esprit du Siècle des Lumières bien qu'il soit installé sur la frontière de la colonisation française en Amérique. Très instruit, même pour son époque, il demande la permission de devenir missionnaire; la requête acceptée, il part en 1743 pour Québec. Après un stage de huit mois d'apprentissage en langue huronne à Lorette (maintenant Ancienne Lorette à quelques kilomètres au nord de Québec) il embarque en 1744 pour la mission aux Hurons à l'Ile aux Bois Blancs, située à 20 km en aval de Detroit (actuellement 'Boblo Island'). Il y oeuvrera, d'abord comme assistant au Père Armand de la Richardie, plus tard comme curé de la paroisse de

l'Assomption (dans l'actuelle ville de Windsor) jusqu'à sa mort en 1781.²

Dès la première page du manuscrit, l'auteur montre sa passion pour la langue: le cahier débute avec le titre 'Façons de Parler Proverbiales ... Triviales ... figurées etc. Tirées du P. Joubert' (dictionnaire de 1709).³ Locuteur natif d'un français dialectal, (le wallon) le Père Potier semble reconnaître très tôt que son français est différent de celui des autres tant en France qu'au Canada: il signale après son arrivée en Nouvelle-France que ses confrères jésuites le dénomment la 'bouche belge' (118b 29).⁴ En fait, nous rencontrons quelques exemples du phonétisme de son aire native dans l'assourdissement des consonnes sonores finales qui figurent dans ses gloses, e.g. echanches pour echanges (122a 16).

Le manuscrit, communément nommé 'Façons de parler ...' d'après l'en-tête de la première page où l'auteur cite le Père Joubert, est parmi les quatre-vingt-quinze documents qui figurent dans l'inventaire des effets du Père Potier au moment de sa mort (cf. Lajeunesse 1960, et surtout Toupin, à paraître). Préservé dans la Bibliothèque Municipale de Montréal, ce petit cahier, de trente-et-un feuillets en papier vergé, relié en caribou noir, dont les pages (numérotées de 103 à 165) mesurent 18cm sur 12cm, est l'un des plus importants ouvrages de la lexicologie canadienne française. Pour la plupart - certainement pour la partie qui nous intéresse - le cahier est écrit en deux colonnes, d'une main très claire et régulière mais aussi très fine: on compte jusqu'à quarante lettres par centimètre carré.

Nous examinons tout ce qui, dans ce manuscrit, a été noté à partir de la vie quotidienne; nous écartons donc tout ce qui est d'une provenance livresque. Ainsi, entre le début et la mi-colonne de la page 113a, l'auteur puise dans Joubert et le Dictionnaire de Trévoux et d'autres sources, ainsi que dans la conversation de ses connaissances aux Pays-Bas. Notre étude n'examine pas ces entrées de sources diverses. Par contre, les pages 113a à 129 sont 'prises sur le vif,' comme le démontrent les en-têtes géographiques: 'Dans la traversée de France (sic) au Canada; à Québec; à Lorette; de Québec au Détroit; à Caterak8i;⁵ de Caterak8i à Niagara; de Niagara au Détroit; au Détroit ou à L'Ile aux bois blancs.' De la page 129a jusqu'à la page 143a l'auteur copie, sur des pages non divisées en colonnes, des extraits d'une histoire de France par M. de Larrey. Ces extraits ne font pas non plus partie de notre étude. De la page 143a à la page 154b, l'auteur reprend ses sources locales avec des citations sur deux colonnes. Les pages 155 et 156 sont consacrées à des 'conjonctions et[c]' présentées sur pages non divisées en colonnes. Enfin les pages 157 a à 161b reprennent, sur deux colonnes, le langage utilisé par les contemporains de

l'auteur avec, souvent, des expressions et vocables tirés des gazettes et d'autres publications de l'époque.

Le total des entrées consacrées à la langue, et auxquelles nous nous intéressons, monte à plus de deux mille deux cents. Parmi ces entrées, plusieurs sont répétées, par exemple des listes de plantes, d'animaux, d'insectes, de poissons etc. Compte tenu des entrées multiples, nous avons un corpus de presque deux mille huit cents vocables. Parmi ceux-ci, presque cinq cents sont tirés de gazettes et d'autres sources écrites de l'époque, ce qui nous laisse plus de deux mille trois cents vocables relevés au Canada. La répartition géographique de la provenance de ces vocables est importante: un peu plus du tiers (791, soit 34%) sont relevés à Québec et à Lorette; presque 10% (208 ou 9%) sont relevés pendant le voyage de Québec au Détroit; et presque les deux tiers (1310 ou 57%) du total sont relevés sur la frontière, c'est-à-dire à l'Île aux Bois Blancs ou au Détroit. On verra l'intérêt de ces pourcentages quand nous examinerons les versions partielles publiées du manuscrit.

La présentation des vocables dans le manuscrit n'est pas celle des dictionnaires modernes. Assez souvent, l'auteur note le vocable souligné sans explication ou commentaire: 'Les Sauv:[ages] des pais d'enhaut sont d'une Saloperie étonnante. P[ère de la Richardie]' (123b 03). D'autres fois, il donne un équivalent dans le français qui lui semble 'normal' ou, parfois, en latin: 'il rase 50 ans: approche f[rère]' (123b 03); 'gouine f. coureuse * Scortum * R[ichet]' (119b 34). D'autres fois encore, il donne une définition plus complète, et il met en contexte le vocable cité: 'Plomb ou petites Roches attachées au maître d'enbas pour étendre les rets' (123B 01); 'Mariage à la gomine sans ceremonies de l'église ... vg. une telle je vous prends à témoin que je prend une telle pour mon époux et[c] P[ère de La Richardie]' (122b 29).

La valeur du document, valeur reconnue déjà par Vigier mais aussi par des lexicologues contemporains tels que Juneau, Poirier et Massicotte, saute aux yeux. D'abord on note que la période 1743-1758 précède immédiatement la Conquête. Ensuite, la répartition géographique des sources et des citations englobe toute la Nouvelle-France depuis la Louisiane (cf. 'La Balise') (157b 24) et les vallées de l'Ohio et du Mississippi jusqu'à la capitale, Québec.⁶ En plus, on ne peut pas manquer d'être impressionné par la gamme des sources qui y figurent: tous les niveaux de la société de l'époque sont représentés, les fermiers et les commerçants aussi bien que les militaires et les gouvernants; les sages-femmes et les femmes de moeurs légères aussi bien que les savants confrères jésuites. Toute cette gamme est notée avec une neutralité et une impartialité absolues: l'auteur ne juge pas, il transcrit ce qu'il entend. Notons aussi la catholicité des intérêts de l'auteur: il devance

Diderot et les encyclopédistes, de plusieurs années, par son attention au lexique des arts et métiers. Il consigne en son cahier des éléments du vocabulaire des marchands et chasseurs, de celui des militaires, des coureurs de bois, des missionnaires, des agriculteurs, des pêcheurs et des pécheurs. Parmi ces glanures lexicales, nous retrouvons souvent des détails très personnels concernant ses sources d'information: leurs préoccupations devant les guerres incessantes, les attitudes des uns envers les autres, leurs soucis au sujet du fournissement d'eau-de-vie et de vin de France durant cette période difficile pour la colonie française au Canada. Qui plus est, l'auteur s'intéresse non seulement au lexique de ses contemporains, mais aussi à la phonétique, à la morphologie et à la syntaxe.

L'intérêt que nous portons à ce document a donc été stimulé non seulement par un certain chauvinisme local, mais aussi par sa valeur intrinsèque. Or, on n'a donné jusqu'ici que deux éditions partielles du cahier du R.P. Potier, de sorte que les chercheurs et les lexicologues qui s'intéressent à l'état du français au Canada à cette époque sont laissés sur leur faim. Faisons donc le bilan de ces deux versions partielles.

Les éditions publiées sont, par ordre chronologique, celle du Bulletin du parler français au Canada (1905)⁷ et celle d'Almazan (1980). Au dire des éditeurs du Bulletin, seuls sont publiés 'les numéros qui concernent le parler canadien' (BPFC III:214). Ils notent pourtant que 'plusieurs mots...sont parfaitement français; nous les reproduisons pour la plupart; il peut y avoir quelque intérêt' (ibid.). Il résulte de leur approche que:

- a) ils donnent moins de 45% de l'original;
- b) la version suit, non sans faute, l'ordre de l'original;
- c) sont intercalées dans leur texte d'intéressantes notes géographiques, historiques et biographiques;
- d) la transcription (ou la rédaction) varie entre la fidélité à l'original et une orthographe modernisée;
- e) sont modifiées ou, plus souvent, éliminées toutes les entrées qui touchent à la sexualité et à la scatologie ou qui blessent la bienséance des éditeurs.

Nous ne retrouvons donc pas composer, glosé par chier (118b 27). Gouine, glosé par coureuse; scortum avec, comme source, le Père Richer (119b 34), devient gouine i.e. coureuse sans scortum ni précision de la source.

Le plus grave défaut, pourtant, c'est le nombre élevé de fautes de transcription ou de rédaction, qui ont gêné les chercheurs sérieux depuis la publication des 'Façons de parler...' dans le Bulletin en 1905. Une difficulté parmi d'autres est causée par le problème des 'mots fantômes,' des mots qui n'ont jamais existé; par exemple Juneau (1977:16) discute en toute sincérité du vocable onessini, transcription par les auteurs du Bulletin de ouissenî (126b 20). Ce qui est encore plus grave, Juneau (1977:17) s'appuie sur une mauvaise transcription - patacle pour patracle (122a 27) - pour avancer l'hypothèse que le /r/ du provençal patraco s'était déjà amuî en 1744 et que cette variante était connu dans le Nord de la France. En réalité, le vocable cité par le Père Potier est bien patracle et ce vocable est prononcé ainsi, non pas par le Wallon Potier, mais par son confrère périgourdin, le Père de la Richardie.

La version de Vincent Almazan (1980) est un peu plus complète et bien plus rigoureuse. Il présente quelques 1100 entrées, presque la moitié du manuscrit. L'ordre alphabétique qu'il établit aide beaucoup à retrouver un vocable spécifique, tandis que ses références à la page et à la colonne du manuscrit permettent de vérifier la provenance du vocable. Cette version est bien plus fidèle à l'original malgré l'orthographe modernisée; il y a quelques fautes, mais elles sont beaucoup moins graves que celles de son prédécesseur. En fait, Almazan corrige plusieurs fautes de la version du Bulletin.⁸ Quant aux nombreuses suppressions, Almazan n'a pas les préjugés de ses prédécesseurs contre les références sexuelles ou scatologiques. Par contre - et c'est la plus forte critique que l'on puisse faire de cette version - l'auteur ne transcrit pas 'les nombreuses expressions...qui se trouvent dans le Larousse' (Almazan 1980:308). C'est oublier qu'il faut garder les attestations anciennes de mots qui survivent en français standard. Dans le cas de vocables tels que bergère (124b 26), calinerie (122v 35), déblatérer (124a 15), etc., qu'Almazan omet, leur présence dans le manuscrit est une première attestation du mot ou une première attestation de son acception moderne. Cette version reste pourtant nettement supérieure à celle du Bulletin: elle est plus exacte, plus complète, et l'ordre alphabétique en rend l'usage plus facile.

On a écrit deux articles sur le document qui doivent retenir notre attention: ce sont Pinon (1971) et Juneau (1977). Nous pouvons dire, avec Juneau (1977:13, note 2), que l'article de Pinon est 'sympathique.' Celui-ci présente un aperçu, un recueil de ses impressions; le tout témoigne d'une approche plus populaire que linguistique.

L'article de Juneau, par contre, présente pour la première fois une appréciation vraiment linguistique du manuscrit, bien que l'auteur soit limité dans ses commentaires par la version du Bulletin

(cf. supra). Dans cette appréciation sérieuse, l'auteur signale, entre autres phénomènes:

- a) la conservation de vieilles formes gallo-romanes;
- b) la création de nouvelles formes face à la réalité nord-américaine;
- c) le rôle des emprunts aux langues amérindiennes;
- d) les expressions figurées de l'époque;
- e) les renseignements phonologiques présents;
- f) les renseignements morphosyntaxiques présents;
- g) les expressions savantes;
- h) les nouvelles datations.

Les traitements partiels et les évaluations divergentes du manuscrit ont stimulé nos efforts vers une présentation complète et utilisable de ce document, basée sur des méthodes de recherche modernes. Autrement dit, il a fallu d'abord établir une copie diplomatique du manuscrit, une copie où la typographie moderne reproduit le manuscrit aussi exactement que possible. Grâce à des agrandissements de la photocopie de l'original (nous avons déjà remarqué que l'écriture du Père Potier était minuscule), et avec l'aide précieuse du Père R. Toupin de l'Université Laurentienne, nous croyons avoir établi une édition entièrement fidèle à l'original.

Une fois la version diplomatique établie, nous avons déterminé en consultation avec M. Claude Buridant et en nous appuyant sur l'appréciation de M. Juneau, les centres d'intérêt du manuscrit. L'identification des aspects d'intérêt linguistique nous a permis d'élaborer un système de codage pour un traitement des données par micro-ordinateur, en établissant à cette fin douze cases de base ou catégories. Chaque entrée, ou chaque partie d'entrée pour le cas d'entrées multiples, a été codée et mise en micro-ordinateur. Cela fait, nous avons pu établir un index alphabétique des mots clefs avec leurs références (page, colonne et place dans la colonne); nous signalons aussi où ils figurent dans les deux versions partielles. Ce système de codage nous permet aussi de regrouper les vocables, par ordre alphabétique, en catégories onomasiologiques; de regrouper les vocables d'une même source; et de réunir toutes les citations présentant le même intérêt social et, surtout, linguistique.

Tout aussi important que la présentation fidèle du manuscrit est l'examen soigné de son contenu linguistique. Ainsi, après avoir codé les dix aspects différents, depuis l'orthographe jusqu'aux savantismes ou 'jésuitismes' - nous avons rassemblé, soit par ordre alphabétique soit par ordre du manuscrit, tous les éléments d'une seule catégorie. Ce double rassemblement est important car il permet de vérifier, par exemple, si le système orthographique a changé durant les quinze ans de 1743 à 1758. Une fois les données regroupées, nous avons pu formuler des critères pour les examiner de façon formelle.

D'abord, l'orthographe, ce sujet si vivement discuté par l'Académie et par bien d'autres savants du XVIIIe siècle. La 'Réforme' de l'orthographe française, telle que préconisée dans l'introduction de la troisième édition du Dictionnaire de l'Académie en 1740 (acceptation d'accents intérieurs, suppression de beaucoup de lettres inutiles, etc.), était en fait une réforme conservatrice.⁹ Nous avons dû évaluer à sa juste valeur l'orthographe du Père Potier, homme instruit vivant en plein milieu du XVIIIe siècle. Nous avons décidé de comparer l'orthographe du manuscrit avec celle du Dictionnaire de Furetière de 1727, qui est contemporain de la période de la formation intellectuelle de l'auteur, avec celle d'Académie III, qui précède de très peu le départ de l'auteur pour l'Amérique et avec celle du Dictionnaire de Trévoux de 1752, publication jésuite, donc savante, qui sert de guide à l'orthographe de cette communauté religieuse pour la période de la dernière partie du manuscrit. Les résultats de notre comparaison révèlent clairement que le Père Potier était un homme de son époque. Son orthographe est légèrement archaisante par rapport à Académie III dans son usage régulier de moy, toy etc. mais tout à fait contemporain de l'Académie et de Trévoux dans son emploi de françois, jetter (128a 06, etc.) régître (161b 05) etc. Parfois même il devance son époque; ainsi il écrit curés, alors que l'ancienne forme curez figure toujours dans Académie III.

Potier note parfois des aspects phonétiques: 'les Canadiens disent fisque ... et fisquer pour fixe et fixer* curé fisque' (124a 25). D'autres fois, la citation est moins explicite: 'illustre rimant avec baluste' (117a 37), où l'auteur n'offre aucun commentaire mais trouve évidemment que la consonne géminée, [ll], devrait être prononcée. Dans bien des cas, nous devons nous appuyer sur l'étude de son système orthographique pour faire ressortir les faits phonétiques: cette étude nous montre que d'habitude le Père Potier n'omet le 'e caduc' qu'en position finale; il le fait même dans un[e], ce qui est assez rare. Une graphie telle que giblotte (146b 29) doit donc représenter une prononciation contemporaine réelle, car ce mot est un néologisme pour l'auteur et s'il avait entendu le 'e' muet il l'aurait écrit.

Dans un manuscrit de ce genre la distinction nette entre les aspects phonétiques, morphologiques et syntaxiques est parfois difficile à établir. Nous venons de montrer quelques exemples où le phonétisme des sources est le sujet de l'entrée du manuscrit. Dans d'autres cas, telles que 'frênière ... chenière ... Pinière ... Sapinière et[c]' (125b 20), l'auteur veut évidemment signaler la régularisation morphologique en -ière des plantations d'arbres. Une question un peu plus épineuse est posée par quelques citations telles que 'qui ne mange pas Moure (Meurt) disait M. De Cruzafi' (160a 01). S'agit-il d'un simple aspect phonétique? Une étude sur le français en Acadie (Gesner 1985) montre que ce verbe est régularisé en acadien et on peut donc suggérer qu'il s'agit ici d'un aspect morphologique.

Quant aux aspects purement syntaxiques, on note régulièrement des constructions de l'époque telle que la place du pronom complément dans des constructions verbales composées: 'le vaisseau s'est en allé' (116b 02). On note pourtant d'autres aspects, par exemple, la citation 'Le P. bon[aventure] fait mal de nous tenir le bec dans [:] on l'attendoit de jour en jour (P)' (159a 17). Il se peut qu'il s'agisse ici d'un archaïsme, car la distinction entre préposition et adverbe n'était pas toujours clairement observée en ancien et en moyen français. Il est vrai que la 'particule déplacée' était assez commune en ancien français, mais elle était déjà tombée en désuétude à l'époque du Père Potier, avec quelques rares exceptions que l'on trouve encore de nos jours dans des registres de français populaire ou régionaux (cf. 'sortir avec').

Le sujet ayant le plus grand intérêt dans notre étude, c'est naturellement le lexique. Pour cette partie du travail, les oeuvres les plus utiles sont le Französisches Etymologisches Wörterbuch (FEW) de von Wartburg, l'Histoire de la langue française de Brunot, les atlas linguistiques et les dictionnaires et glossaires des dialectes et parlars régionaux de la France. Nous y consacrons plusieurs catégories: 'Nouvelles datations,' 'Archaïsmes ou dialectalismes,' etc. Mais pour bien évaluer un vocable ou une expression, il faut parfois déchiffrer une graphie quelque peu surprenante e.g., solillesse (125a 26) pour sot-l'y-laisse. D'autres fois, les jeux de mots sont tout à fait du cru de l'auteur ou de la communauté jésuite: Saint Ignace, fondateur de l'ordre est glosé par 5 vieilles perruques (149a 08), donc cinq tignasses!

Pour la catégorie 'Nouvelles datations ou premières attestations,' les oeuvres de base sont le FEW de von Wartburg, Bloch-von Wartburg, Meyer-Lübke, le Trésor de la langue française, les Cahiers de Bernard Quémada. Nous avons ajouté cette catégorie par suite de l'observation de Juneau (1977:19) que le document est particulièrement riche en nouvelles datations. En effet, un examen soigné en relève plus de cent vingt, soit de mots comme baccara

(147a 05, 154b 19, 159a 06), soit de nouvelles acceptions telle que légation (167a 06) au sens laïc et diplomatique, division (160b 13) au sens militaire et bergère (124b 26) au sens de fauteuil. Il est vrai que certaines attestations ne font reculer la naissance du mot que de quelques années. Ainsi bergère au sens de fauteuil est relevé par le Père Potier en 1743; or, on avait déjà une attestation de cette acception datant de 1746. Par contre, baccara est traditionnellement daté de 1855; Potier le cite plus d'un siècle avant cette date avec le sens de 'zéro'; qui plus est, cette citation tend à confirmer l'étymologie proposée par Pierre Guiraud dans son Dictionnaire des étymologies obscures. Il nous a semblé utile de reproduire dans cette partie de notre étude des extraits des gazettes du temps, car la nature éphémère de ces documents les rend souvent inaccessibles aux lexicographes.

Dans les dialectalismes relevés par Potier, il s'agit également, dans plusieurs cas, de premières attestations. Ici son cahier est un document vraiment précieux, car on a réédité très peu de sources dialectales écrites pour la longue période qui va du moyen français à la seconde moitié du XIXe siècle, époque où les linguistes ont commencé de s'intéresser à la dialectologie. Nous avons, il est vrai, La Muse normande du XVIIe siècle et le répertoire de la langue poissarde de Gilles Vadé au XVIIIe siècle, ainsi que quelques régionalismes chez des auteurs tels que Brantôme et J.J. Rousseau, mais cela ne constitue pas un grand corpus. A part ces quelques textes, on n'a guère que le FEW et les dictionnaires des patois et parlers régionaux publiés, pour la plupart, vers la fin du siècle passé (dont beaucoup ont été réimprimés par Slatkine et d'autres).

La question des archaïsmes se montre souvent épineuse. Certes, on s'appuie sur Godefroy pour l'ancien français, sur Huguet pour le XVIIe siècle et sur Dubois et Laganne pour la période classique, ainsi que sur le FEW pour toutes les périodes et régions. Pourtant, quelques vocables considérés par Godefroy comme faisant partie de l'ancien français, assignés par le FEW à une sépulture honorable quelques siècles avant la mi-XVIIIe, sont cités par le Père Potier, ce qui nous force à reconsidérer leur statut. Dans plusieurs cas nous devons conclure que ces vocables jouissaient d'une santé robuste en plein XVIIIe siècle, même si c'était seulement dans des aires dialectales et bien qu'ils ne soient pas relevés dans les dictionnaires de parlers régionaux d'un siècle plus tard (Clapin 1894, Dionne 1909, Dunn 1880, le Glossaire du parler français au Canada, etc.).

Notre catégorie 'Lexique Contemporain' regroupe les vocables en usage au milieu du XVIIIe siècle qui, de nos jours, sont tombés en désuétude. Ici encore, les recherches s'appuient naturellement sur le FEW et l'Histoire de la langue française de Brunot ainsi que sur les grands dictionnaires de l'époque, surtout les éditions

de l'Académie, de Richelet et de Trévoux, les trois parus en 1740. Des expressions telles que chier dans ma manne (149a 03) au sens de me déplaire, me fâcher y sont répertoriées.

Sous la rubrique des emprunts, nous nous limitons à un examen des apports des langues amérindiennes - surtout les langues algiques - au vocabulaire de la Nouvelle-France.¹⁰ On peut classer les emprunts dans trois groupes. Le premier comporte les vocables empruntés tels quels; ce sont les plus faciles à reconnaître. Quelques-uns de ces vocables survivent encore dans le fonds du français commun ou dans les français d'Amérique: apichomon (145b 09), caribou (115a 10), micoine (114b 39), etc. Quelques autres semblent avoir connu une popularité plus éphémère, p. ex. okantican; au sens de 'grosse flotte (pour les rets)' (125a 36) et ouisseni au sens de 'repas' (126b 20). Ces derniers, relevés au Détroit, suggèrent que l'influence des langues amérindiennes était plus forte sur la frontière que dans un Québec peut-être plus orienté vers l'Europe.

Le deuxième groupe d'emprunts aux langues amérindiennes comporte les vocables constitués d'un radical amérindien assorti d'un suffixe français. Des exemples sont l'adjectif illinois (158a 26) où l'on ajoute le suffixe adjectival -ois au radical algique ilini (variantes: infini et irini) (cf. Hanzeli 1969:71); et le coutaganer (128a 17) où le coutagan ou couteau croche des Amérindiens est le radical d'un verbe régulier français de la première conjugaison (cf. La Hontan 1728:225, t.II). Dans plusieurs cas, le vocable cité par le Père Potier semble être l'unique attestation de cette créativité verbale, car les autres sources (Read 1963, Friederici 1960, McDermott 1941, Hanzeli 1969, etc.) ne les notent pas.

Les traductions en français des expressions figurées si importantes aux langues algiques et iroquoiennes constituent la dernière catégorie d'emprunts aux langues amérindiennes.¹¹ Nous retrouvons ici des expressions comme relever l'arbre tombé pour 'élire un nouveau capitaine' (115b 31), ou courir l'allumette au sens de 'chercher des chiennes en chaleur' (144a 09). Assez souvent, ces expressions n'ont pas laissé de traces dans les parlers français d'Amérique et, par conséquent, il faut en chercher le sens dans d'autres écrits de l'auteur ainsi que dans les textes des visiteurs européens de l'époque, tels que Bonnefois, La Hontan ou Kalm. Parfois, une expression de ce genre survit jusqu'à nos jours. Par exemple, le manuscrit nous apprend que, pour les Outaouais, la grand-mère désignait 'l'eau-de-vie,' et il glose caresser sa grand-mère par 'boire de l'eau-de-vie' (124b 17). Or, nous retrouvons une expression pareille, ayant le même sens, dans le Glossaire du parler français au Canada: embrasser sa grand-mère.

Le dernier aspect du lexique du Père Potier que nous examinons en détail, ce sont les savantismes ou 'jésuitismes.' Il consiste de gloses et d'explications en latin, de mots savants et d'éléments que l'on peut proprement désigner d'argot, tous provenant du milieu jésuite en Nouvelle-France. Au moment de l'arrivée de l'auteur, cette communauté, la plus intellectuelle de son époque, oeuvrait déjà depuis plus d'un siècle dans les missions et les écoles canadiennes. Depuis Brébeuf, on insistait non seulement sur l'intelligence des candidats pour les missions mais aussi sur leur 'don de langues' (Hanzeli 1969:63). Ce n'est donc pas surprenant de trouver ici et là dans le manuscrit des mots et des expressions qui proviennent des confrères jésuites et non des autres membres de la société de la Nouvelle-France au XVIIIe siècle. Naturellement, ces vocables ont souvent trait à la religion ou au droit canon: comittimus (144b 09), aux sciences: buterfiel (pour 'Butterfield') (cf. Larousse 1867:1447a, t.I), à la médecine: poplite (115b 22), etc. D'autres termes témoignent de la préparation commune - et notamment latinisante - des Jésuites, et de leur sens de l'humour qui se complaît dans les jeux de mots: être mansulé; 'avoir la petite table' (c-à-d. 'faire de la pénitance' 120B 03), et piscicules: 'petits poissons' (117a 29), sont calqués sur le latin; la fondation du collège au sens d'huile ou beurre qui sert aux fritures' (125b 01) joue sur fonder et fondre. Finalement, il y a des éléments qui font partie d'un véritable argot jésuite. Des vocables tels que dogique (124a 77), calqué sur le japonais dogiku,¹² et jougarolles (120a 28), qui se réfère à la tradition théâtrale des collèges jésuites, doivent être considérés comme d'un usage restreint à la communauté jésuite, car bien d'entre eux ne figurent pas dans les ouvrages usuels consultés (ni même parfois dans les ouvrages qui traitent, en tout ou en partie, de l'histoire de la Société de Jésus). Il est important de signaler ces éléments pour ne pas créer une fausse impression du français normal de la Nouvelle-France juste avant la Conquête (cf. Juneau 1977:19).

Depuis la section du cahier intitulé 'La traversée au Canada' jusqu'à la fin du manuscrit, l'auteur cite de temps à autre les sources de ses relevés. Les sources orales, au nombre d'une soixantaine, nous permettent de constater la valeur de la tranche synchronique qui y est représentée, tandis que les citations des gazettes donnent un aperçu précieux sur les informations disponibles sur la frontière. Afin que les entrées du manuscrit puissent être appréciées à leur juste valeur, notre travail comporte un appendice présentant des esquisses biographiques des sources orales et une liste des gazettes, revues etc. que recevait le Père Potier. Grâce aux recherches du Père Robert Toupin, nous connaissons les sources écrites des citations dans le manuscrit. Pour les sources orales, le Dictionnaire de biographie canadienne nous est utile seulement dans le cas des personnages d'importance historique tels que le Gouverneur-général, quelques militaires et plusieurs confrères

jésuites de l'auteur. Pour des renseignements sur le menu peuple, nous avons eu recours à des ouvrages qui visent plutôt la réalité de la frontière au Détroit: Lajeunesse (1960), Askin (1928), et, surtout, Dennissen (sans date), ouvrage indispensable dans nos recherches sur les 'anciens Canadiens.' Avec les renseignements trouvés dans de tels références, il est possible dans la plupart des cas non seulement d'identifier la provenance linguistique (Québec, Montréal ou ailleurs au Canada; ville de naissance, position etc. en France), mais aussi de connaître avec une certaine mesure de précision l'âge, la profession et le statut civil de la source au moment où elle est citée. Ces renseignements nous sont utiles afin d'apprécier la contribution de la source à sa juste valeur.

Nous avons décrit ici une méthode qui nous semble répondre aux besoins de la recherche en lexicologie moderne. La présentation d'anciens textes en version diplomatique nous paraît essentielle, non seulement à cause de l'intérêt manifesté par les grands centres de recherches en orthographe, tels le groupe qui oeuvre au CNRS sous la direction de Nina Catach, mais aussi parce qu'une transcription entièrement fidèle à l'original est nécessaire pour bien peser les témoignages phonétiques et parfois même morphologiques offerts par le texte.

L'informatisation a beaucoup aidé nos recherches, car elle permet l'évaluation rapide d'un aspect de l'orthographe (ex.: curés, curez et curéz), le regroupement des vocables par source, les regroupements onomasiologiques et l'indexation alphabétique. Même si elle ne saurait remplacer le fichier traditionnel, la valeur du nouveau système est tout à fait évidente.

Par contre, cette technologie moderne ne peut pas remplacer bien des aspects de la recherche traditionnelle. Les classiques de la lexicologie comme le FEW, les grands dictionnaires et les petits glossaires des parlers régionaux ne sont pas encore informatisés, et on ne saurait pas s'en passer. Dans ce contexte il faut se servir du meilleur de ce que nous offrent les ères 'gutenbergienne' et 'post-gutenbergienne.'

Nous espérons que notre approche à ce manuscrit précieux, ainsi que les résultats de nos recherches, rendront plus accessible le travail remarquable de ce pionnier de la lexicologie en Amérique française que fut le Père Pierre-Philippe Potier, s.j.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier mes collègues Adrian van den Hoven, Basil Kingstone et Moshé Starets qui m'ont aidé à corriger le brouillon de cet article. Je voudrais remercier aussi le Père Toupin qui

nous a gracieusement fourni une photocopie du manuscrit original, ainsi que de plusieurs autres documents. Le codage pour traitement avec DBase II a été élaboré avec l'aide indispensable de notre collègue de l'Université de Windsor, Carl Querbach.

NOTES

¹Ce travail constitue notre thèse de doctorat préparée sous la direction du professeur Claude Buridant, du Centre de philologie romane de l'Université des sciences humaines de Strasbourg.

²Pour de plus amples détails sur l'oeuvre missionnaire et curiale du Père Potier, voir Lajeunesse (1960).

³Sur le Dictionnaire du Père Joubert et l'attitude de l'auteur à l'égard des façons de parler populaires, voir Quémada (1968:175, 525).

⁴Nous désignons ainsi la page du manuscrit, la colonne, et l'entrée. Voir le paragraphe suivant.

⁵Dans les citations qui suivent, nous citons textuellement l'auteur en suivant son système orthographique (qui n'est pas sans intérêt); seules les abréviations sont complétées entre crochets. Caterak8i ou Catarakui s'appelle aujourd'hui Kingston (Ontario). Le '8' figure dans les écrits des missionnaires depuis l'époque des premiers missionnaires jésuites. Introduit par Brébeuf, le graphème est une ligature d'omicron et d'upsilon écrite d'un seul trait et représente un [u], peut-être fortement aspiré. (cf. Hanzeli 1969:59).

⁶L'Acadie, déjà cédée aux Anglais, ne figure naturellement pas dans le manuscrit; il y a pourtant mention de l'Ile Royale.

⁷Bulletin du parler français au Canada, vol. III (1904-1905), pp. 231-220; 252-255; 292-298; vol. IV (1905-1906), pp. 29-30; 63-65; 103-104; 146-149; 224-226; 264-267.

⁸Voir notamment la liste partielle d'erreurs signalées par Almazan (1980:308) dans son introduction.

⁹V. à ce sujet, Brunot (1966-1968), t. VI ('Orthographe') ainsi que les recherches sous la direction de Nina Catach au CNRS.

¹⁰Il est vrai que des emprunts aux autres langues se montrent dans le manuscrit, p.e. senau, sorte de vaisseau, en anglais (160a 18), qui est emprunté au néerlandais, mais ces vocables ne font pas partie de notre étude.

¹¹Cf. les commentaires de Brébeuf cités dans Hanzeli (1969:61) et, dans le manuscrit, 'Je suis un peu au fait du Dictionnaire huron je comprends leurs façons de parler métaphoriques & [c] P[ère de la Richardie]' (144b 23).

¹²Cf. Campeau (1987:254): 'Dogique est dérivé d'un mot japonais (dogiku) par lequel les jésuites du Japon désignaient un fidèle qui était catéchiste et gardien de la communauté en l'absence du prêtre ou leur assistant dans l'instruction des autres.'

REFERENCES

- ALMAZAN, Vincent. 1980. 'Pierre Potier, premier lexicographe du français au Canada: son glossaire.' Revue de linguistique romane 44:304-340.
- ASKIN, John. 1928. The John Askin Papers. Vol. I:1747-1795. (M. Quaife, ed.). Detroit.
- BONNEFOIS, J-C. 1978. Voyage au Canada fait depuis l'an 1751 jusqu'en l'an 1761, Paris: Aubier.
- BLOCH, Oscar and Walther von Wartburg. 1968. Dictionnaire Universitaires étymologique de la langue française, 5^e éd. Paris: Presses Universitaires de France.
- BRUNOT, Ferdinand. 1966-1968. Histoire de la langue française, 2e édition. Paris: A. Colin.
- CAMPEAU, Lucien. 1986. La Mission des jésuites chez les Hurons 1634-1650. Montréal: Bellarmin.
- CLAPIN, Sylva. 1894. Dictionnaire canadien-français. Montréal-Boston: Beauchemin.
- DENNISSEN, Christian. (sans date). Genealogies of the French Families of the Detroit River Region 1701-1911. (H.F. Powell, ed.) Detroit: Detroit Society for Genealogical Research.
- DIONNE, Narcisse-Eutrope. 1909. Le Parler populaire des Canadiens français. Québec: Laflamme et Proulx.
- Dictionnaire de biographie canadienne. 1966. Toronto.

- DUBOIS, Jean and René Lagane. 1965. Dictionnaire de la langue française classique, 2^e édition. Paris: Larousse.
- DUNN, Oscar. 1880. Glossaire franco-canadien. Québec: A. Côté et Cie.
- FRIEDERICI, Georg. 1960. Amerikanistisches Wörterbuch und Hilfsörterbuch für den Amerikanisten. Deutsch-Spanisch-English. Hamburg: Cramm, de Gruyter.
- GESNER, B. Edward. 1985. Description de la morphologie verbale du parler acadien de Pubnico (Nouvelle Ecosse). Québec: Centre international de recherches sur le bilinguisme.
- Glossaire du parler français au Canada. 1930. Préparé par la Société du parler français au Canada, Québec.
- GODEFROY, Frédéric. 1880-1902. Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous les dialectes du IX^e siècle au XV^e siècle. Paris: Librairie des Sciences et des Arts.
- GUIRAUD, Pierre. 1982. Dictionnaire des étymologies obscures. Paris: Payot.
- HANZELI, Victor Egon. 1969. Missionary Linguistics in New France. A Study of Seventeenth- and Eighteenth-Century Descriptions of American Indian Languages. The Hague-Paris: Mouton.
- HUGUET, Edmond. 1925-1967. Dictionnaire de la langue française du XVII^e siècle. Paris: E. Champion.
- IMBS, Paul (dir.). 1971. Trésor de la langue française. Paris.
- JUNEAU, Marcel. 1977. Problèmes de lexicologie québécoise. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- KALM, Pehr. 1977. Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749; traduction annotée du journal de route par J. Rousse et G. Bethune avec le concours de P. Morrisset. Montréal: Cercle du livre français.
- LA HONTAN, Baron de. 1728. Mémoires de l'Amérique septentrionale. Amsterdam: François L'Honoré.
- LAJEUNESSE, Ernest. 1960. The Windsor Border Region. Toronto: The Champlain Society.
- LAROUSSE, Pierre. 1867. Dictionnaire universel Larousse. Paris: Administration du grand dictionnaire universel.

- McDERMOTT, John Francis. 1941. A Glossary of Mississippi Valley French 1673-1850. St. Louis: Washington University Studies.
- MEYER-LÜBKE, Wilhelm. 1935. Romanisches Etymologisches Wörterbuch, 3^e éd. Heidelberg: C. Winter.
- PINON, Roger. 1971. 'Un précurseur wallon de la dialectologie: le Père Pierre-Philippe Potier s.j.' La nouvelle revue wallonne XVII:22-40.
- QUEMADA, Bernard. 1968. Les dictionnaires du français moderne 1539-1863. Paris: Didier.
- . 1970. Matériaux pour l'histoire du vocabulaire française. Datations et documents lexicographiques, 2^e série. Paris: Klincksieck.
- READ, Walter A. 1963. Louisiana French (revised edition). Baton Rouge: Louisiana State University Press.
- TOUPIN, Robert. (à paraître) Un Jésuite belge chez les Hurons de Détroit, le Père Pierre-Philippe Potier 1744-1781.
- VON WARTBURG, Walther. 1922. Französisches Etymologisches Wörterbuch. Tübingen: J.C.B. Mohr.